



COMPTE RENDU du CONSEIL D'ECOLE RESTREINT du 17 juin 2021

Personnes présentes:

enseignants: Mmes Thelliez et Cambon, M. Dauzet

parents d'élèves élus: Mmes Granday, Trochet, M. Alves

adjoite au maire chargée des affaires scolaires: Mme El Houari

maire: M. Fontaine

Personnes excusées:

madame Leclercq (IEN), membres du RASED

1. COVID

A partir d'aujourd'hui, le port du masque n'est plus obligatoire en extérieur ce qui sera appréciable en récréation et en EPS.

Les gestes barrières sont bien appliqués, les récréations ont lieu sur deux temps pour éviter le brassage des élèves. Les sorties scolaires ont dû être annulées.

Si des changements interviennent, il y aura une information via le panneau d'affichage de l'école lors de la rentrée.

2. Carte scolaire / Rentrée

Nous gardons nos 8 classes.

A la rentrée, Mme Vintenon arrivera sur notre école.

En élémentaire, nous attendons 126 élèves et en maternelle, 82.

Ces chiffres seront ajustés en fonction des inscriptions et/ou radiations qui auront lieu cet été.

Les répartitions indiquées ci-dessous sont toujours susceptibles d'être modifiées.

29 PS (Mme Rigaldo),	28 MS (Mme Vintenon),	26 GS (Mme Thelliez)
26 CP (Mme Cambon),	4 CE1 / 20 CE2 (M. Cambon),	25 CE1 (M. Hénin),
22 CM1 (M. Dauzet),	29 CM2 (Mme Chavigny)	

La rentrée aura lieu le jeudi 2 septembre à 8h20 en élémentaire et à 8h50 en maternelle.

Les PS auront une rentrée étalée sur trois jours. Les familles recevront l'information par courrier.

Les fiches de renseignements et les listes de fournitures seront distribuées aux familles lors de la journée « portes ouvertes des 24/25 juin et envoyées par courrier pour les nouveaux inscrits.

Il n'y a pas eu de visite pour les futurs PS. Un lien renvoyant à une petite visite virtuelle de l'école sera transmis aux familles avec les documents de rentrée.

3) PPMS - exercice incendie

L'exercice PPMS a eu lieu le 4 mai en mode confinement simple. Il a été déclenché et arrêté par la directrice. Il a duré 10 minutes.

Bien qu'ayant été changée, la sirène utilisée n'est pas audible par les classes en sous-sol (MS / CE1-CM2).

L'exercice incendie réalisé les 8 et 10 juin s'est déroulé normalement sur les 3 bâtiments.

L'exercice a eu lieu sur la fin du dortoir des PS où quelques élèves dormaient encore.

Il faudra veiller à l'entretien de la haie au niveau du passage qu'empruntent les élèves de MS pour se rassembler dans la cour.

2. Bilan APC

Une cinquantaine d'enfants ont été pris en charge en APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) tout au long de l'année scolaire.

Tous les stages de réussite ont été annulés.

3. RASED / Médecine scolaire

Durant cette période, le RASED a pris en charge des élèves de CP et de GS. Le psychologue scolaire est intervenu plusieurs fois sur la demande des enseignants ou des familles.

Madame Morin, infirmière puéricultrice (conseil général), a vu les élèves de MS et Mme Goutier, infirmière scolaire, ceux de CP.

4. GS/CP - CM2/6ème

La liaison GS/CP se fait comme chaque année entre les enseignantes. Les futurs CP visiteront la classe de CP dans le respect des règles sanitaires. Les CP iront lire, en plein air, des histoires au GS.

La liaison CM2/6ème se fera à la fin du mois comme chaque année entre l'enseignant de CM2 et les professeurs du collège. L'inscription au collège a été faite par les familles le mercredi 16 juin de 15h00 à 16h00. Une visite du collège est organisée le jeudi 24 juin de 17h00 à 18h00 avec un seul représentant légal par enfant.

5. Rencontre et communication aux parents

Les « savants fous » ont passé la journée du 1^{er} juin en notre compagnie et ont permis aux élèves, au gré des ateliers choisis, d'expérimenter, de manipuler et de réfléchir sur des problématiques simples. Merci à l'APEIV qui a financé une partie de ces animations.

Le 21 juin, M. Fontaine, Mme El Houari, la police municipale seront dans nos murs pour remettre aux élèves de CM2 une calculatrice ainsi que leur permis vélo et/ou internet. Dans le cadre de l'opération « un livre pour les vacances », ils recevront un livre des fables de La Fontaine illustrées par Rebecca Dautremer.

La journée « portes ouvertes » avec remise du livret scolaire de l'élève aura lieu le jeudi 24 juin et le vendredi 25 juin de 16h35 à 18h35.

Chaque famille s'est inscrite auprès de l'enseignant de son enfant. Là aussi, un seul représentant légal par famille.

L'activité piscine devrait reprendre à la rentrée pour les CP et les CM2. Une information sera transmise via le cahier de liaison dès que nous aurons les informations.

6. Kermesse

La kermesse de l'école aura lieu le samedi 18 septembre.

Petit rappel: la kermesse de l'école est **faite et animée par tous les parents** de l'école qui donnent du temps pour leurs enfants.

Si vous voulez qu'elle ait lieu vous rapprocher de l'APEIV. Sinon, pas de kermesse!

7. Services périscolaires: cantine, garderie, étude, ...

Les parents doivent contacter la mairie pour les inscriptions étude et /ou cantine pour l'année prochaine.

Le centre de loisirs sera ouvert du 7 juillet au 30 juillet et rouvrira le 23 août.

Un partenariat avec la mairie d'Epône existe afin que les enfants de Mézières puissent être accueillis sur leur centre de loisirs en août au tarif intra-muros.

Un problème d'inscription sur Epône est soulevé: malgré la convention, l'inscription ne va pas de soi pour les enfants de Mézières.

Les parents d'élèves s'interrogent sur l'ouverture du centre de loisirs de Mézières en août. Des parents ont pris leurs congé en juillet pensant que ce serait le cas.

M. Fontaine assure que le centre pourra ouvrir si le nombre d'enfants inscrits est suffisant.

Mais il semblerait qu'aucun sondage n'ait été réalisé. Les parents d'élèves demandent donc qu'un mail soit envoyé rapidement aux familles pour avoir une estimation fiable et un retour rapide quant à l'ouverture ou pas du centre en août.

Le compte-rendu de ce conseil sera disponible sur le site de la mairie et affiché dans le panneau de l'école.

Les familles qui souhaitent une version papier doivent s'adresser à la directrice.